



PROGRAMME

BILAN DE COMPETENCES

ENVOL

MAJ 17/03/2025

A QUI S'ADRESSE LE BILAN DE COMPETENCES ?

A toute personne se questionnant sur sa vie professionnelle Aucun prérequis n'est demandé

TARIF : 1890 € ttc

CATEGORIE ET BUT :

La catégorie prévue à l'article L6313-1 est : bilan de compétences

Cette action a pour but (article L 6313-3) de favoriser la mobilité professionnelle

DUREE :

24 heures sur une durée de 2 à 3 mois, réparties en :

- 16 heures d'entretiens en face à face (8 entretiens de 1 à 2 heures)
- 8 heures de travail personnel inter-séances

Le planning d'entretiens (dates et heures) est co-défini entre le formateur et le bénéficiaire lors du premier entretien

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

L'accès à nos bilans de compétences peut être initié soit par l'employeur soit à l'initiative du salarié avec accord de l'employeur, soit à l'initiative propre de toute personne salariée ou non. •

Un entretien préalable vous est offert, soit par téléphone, soit en visio-conférence, soit en présentiel pour définir vos besoins, vos attentes et vos contraintes, **et ce sans engagement de votre part.**

Lors de cet entretien les modalités de déroulement, les objectifs et les sources de financement sont précisés. Cet échange nous permet d'établir un parcours de bilan personnalisé.

Un devis précisant le montant TTC de la prestation avec les dates de réalisation est ensuite transmis par email. • A réception du devis signé, nous vous envoyons un contrat de formation professionnelle ainsi que le parcours personnalisé. Dès signature du contrat ou de la convention de formation, la prestation peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

LIEU :

Les séances ont lieu en présentiel et ou en visio-conférence. Dans le cas d'un bilan en présentiel, les entretiens se font dans un espace fermé de co-working ou chez l'employeur. Toute autre option peut être discutée.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Identifier vos aspirations, vos motivations, vos valeurs et assurer leur adéquation avec le projet professionnel envisagé
- Analyser vos compétences professionnelles et personnelles
- Poser un objectif professionnel de façon réaliste
- Elaborer le plan d'action pour atteindre l'objectif
- Développer vos capacités à piloter votre carrière de façon autonome

MOYENS PEDAGOGIQUES, METHODES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT :

Méthodes et outils pédagogiques :

- Techniques de coaching professionnel ; approche interrogative, maïeutique, écoute active
- Tests de vocation, de profils professionnels
- Outil Arbre de vie, roue des valeurs
- Enquêtes métiers, étude de fiches métiers
- Synthèse co-construite
- Apport de connaissance du marché de l'emploi, des métiers, des formations, des différents dispositifs de financement

Compétences de la formatrice :

Les bilans de compétences sont réalisés par Nicole LE GOFF PAUGAM, coach certifiée en bilan de compétences et coach professionnelle. 35 ans d'expérience en Management, Recrutement/Formation
<https://www.linkedin.com/in/nicole-le-goff-paugam-881590108>

Suivi et évaluation :

Un émargement aura lieu à chaque séance et un document de synthèse sera remis au bénéficiaire en fin de parcours.

Une évaluation à chaud sera envoyée dans les 7 jours suivants la fin du bilan de compétences. **Un entretien de suivi aura lieu 6 mois** après la fin du bilan pour mesurer les avancements du plan d'actions et évaluer l'impact sur le projet professionnel et personnel du bénéficiaire.



Maj 02/03/2023

CONTENU DU BILAN DE COMPETENCES

Entretien préalable (45mn d'entretien) :

- Présentation du bénéficiaire et de ses attentes
- Explicitation du bilan de compétences et de ses 3 phases
- Présentation de la consultante et de sa méthode de travail
- Explication des différents modes de fonctionnement
- Analyse et validation du projet par rapport au bilan de compétences

Phase préliminaire :

- Analyse du parcours du bénéficiaire (formation, professionnel et extra-professionnel)
- Formalisation de ses attentes quant au bilan de compétences
- Co-construction du programme personnalisé, en fonction de la demande préalable, et du planning

Phase d'investigation :

- Travail l'état présent, sur la situation actuelle
- Recherche et verbalisation de ses fondamentaux (valeurs, besoins, motivations, intérêts, priorités...)
- Constitution du portefeuille de compétences : savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Identification des compétences transférables
- Investigation métiers
- Identification de besoin de formation
- Méthodologie pour les entretiens de recrutement

Phase de conclusion :

- Détermination et validation de son objectif
- Identification et travail sur ses blocages
- Recherche et prise de conscience de ses ressources
- Construction d'un plan d'action
- Lecture et finalisation de la synthèse de son bilan de compétences

Un entretien de suivi aura lieu 6 mois après la fin du bilan pour mesurer les avancements du plan d'actions et évaluer l'impact sur le projet professionnel et personnel du bénéficiaire.



CONDITIONS D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

MAJ 02/03/2023

Afin de garantir A TOUS l'accès à ses prestations, VALAFENN CONSEILS, adapte ses prestations aux besoins de chacun. Cette liste d'adaptations n'est pas exhaustive, des solutions peuvent être trouvées en collaboration entre la personne et l'organisme en fonction des besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour en discuter

	• Visio-conférence préconisée • Rencontre dans un lieu adapté aux PM
	• Accès à la lecture labiale (diction et posture de la coach) • Supports visuels
	• Adaptation du rythme (pauses / méthodes pédagogiques...) • Possibilité de se rencontrer dans des lieux adaptés
	• Place à proximité de l'écran de diffusion • Ecran individuel à disposition • Supports avec police ARIAL et caractères taille > 16 • Absence de jaune et de vert clair dans les supports • Luminosité réduite de la pièce

VALAFENN CONSEILS s'appuie sur ses partenaires pour la mise en place d'équipements spécifiques si besoin :

<https://www.agefiph.fr/>

<https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/cap-emploi>

<https://www.capemploi-29.com/>

<http://www.fiphfp.fr/>

AGEFIPH BRETAGNE : 4 avenue Charles et Raymonde TILLON - 35000 RENNES
0800 11 10 09